





## Le collège La Canopée présente



Un défilé est prévu à la récréation : Viens t'inscrire en vie scolaire avant mercredi 22/06, les places sont limitées !







Les cours se déroulent normalement



Tu viens au collège selon les horaires habituels de ton emploi du temps



Tu viens DIRECTEMENT habillé de ta tenue élégante ; aucun vestiaire ne sera mis à disposition ; il sera interdit de se changer à l'intérieur du collège



Tenue correcte exigée, dans le respect du règlement intérieur : pas de chaussures à talons, pas de vêtements excessivement moulants, courts ou transparents, pas de sous-vêtements apparents



Tu dois obligatoirement avoir l'uniforme du collège dans ton sac!



Présentation du carnet de correspondance OBLIGATOIRE à l'entrée



Seuls les élèves inscrits pourront défiler à la récréation